

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES
INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES
INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1 & 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 @ 10

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Dumoulin Léonard
& Touchette*

Société de comptables professionnels agréés ¹
Le 15 mai 2023

¹ Par Stéphane Dumoulin, CPA auditeur

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
Produits		
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
Subvention associative	140 000	143 306
Fonds de formation	54 600	132 600
Subvention salariale temporaire	750	-
Aide gouvernementale	-	20 000
Cotisations des membres	80 311	84 102
Contributions - journée FRIJQ	6 097	-
Produit de la cession d'équipement informatique	-	1 000
Intérêts	2 753	522
	284 511	381 530
Charges		
Salaires et charges sociales	48 258	31 682
Honoraires - direction	100 501	94 589
Journée FRIJQ	12 889	-
Déplacements et représentation	801	-
Frais de bureau	4 860	4 330
Loyer	33 215	31 980
Entretien et réparations	141	17
Assurances	4 124	3 801
Télécommunications	2 708	1 644
Honoraires professionnels	15 230	19 250
Formation	419	-
Cotisations	90	90
Formation pour les membres	58 675	505
Frais du conseil d'administration	5 799	5 894
Taxes et permis	37	36
Défense des membres	10 172	7 850
Négociation	2 690	7 654
Comité communications	1 236	601
Immobilisations passées en charge	4 966	-
Frais bancaires	181	140
	306 992	210 063
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(22 481)	171 467

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC
Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2023

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	457 315	285 848
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(22 481)	171 467
SOLDE À LA FIN	434 834	457 315

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Bilan

Au 31 mars 2023

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	260 477	207 276
Dépôt à terme	200 000	200 000
Subventions à recevoir	-	81 300
Sommes à recevoir de l'État	15 754	12 143
Frais payés d'avance	6 730	3 851
	482 961	504 570
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	8 127	7 255
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 4)	40 000	-
	48 127	7 255
DETTE À LONG TERME (note 4)		
	-	40 000
	48 127	47 255
ACTIF NET		
Non affecté	434 834	457 315
	482 961	504 570

AU NOM DU CONSEIL

....., administrateur

....., administrateur

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(22 481)	171 467
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	81 300	(81 300)
Sommes à recevoir de l'État	(3 611)	(1 142)
Frais payés d'avance	(2 879)	3 516
Créditeurs	872	3 660
	53 201	96 201
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôt à terme	-	(200 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	53 201	(63 799)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	207 276	271 075
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	260 477	207 276

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2023

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de défendre les intérêts des ressources intermédiaires jeunesse ayant des ententes contractuelles avec les établissements du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisation des membres

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lors de l'encaissement.

Contributions - journée FRIJQ

Les revenus de contributions sont comptabilisés lors de l'encaissement.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC
Notes complémentaires
Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Journée FRIJQ, Formation pour les membres, Défense des membres, Négociation et Comité communications.

Les frais de personnel sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et du dépôt à terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3. CRÉDITEURS

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	3 603	4 233
Salaires et vacances à payer	4 524	3 022
	8 127	7 255

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC
Notes complémentaires
Au 31 mars 2023

4. DETTE À LONG TERME

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
Emprunt d'un capital restant dû de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	40 000	40 000
Tranche échéant à moins d'un an	40 000	-
	-	40 000

- (a) L'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental CUEC. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2026. Étant raisonnablement certain de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale en 2022.

5. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant :

	2 0 2 3	2 0 2 2
	\$	\$
Équipement informatique	4 966	-
Mobilier de bureau	2 556	2 556
Améliorations locatives	1 050	1 050
Système téléphonique	8 006	8 006
	16 578	11 612

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC
Notes complémentaires
Au 31 mars 2023

6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour son local échéant le 31 mai 2024. Les loyers minimums futurs totalisent 32 452 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices : 2024, 27 816 \$ et 2025, 4 636 \$.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les risques importants sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard sa dette à long terme et ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.